

DÉCEMBRE 2014



p. 27

Qualifié de rapide en début de saison, le Noir et Or n'a pas fait mentir sa jeune réputation en signant une victoire convaincante de 51 à 7 contre les Panthères de Saint-Raphaël à leur dernière parti de la mi-saison.

Le monde rural et les régions se mobilisent contre le démantèlement de leurs outils collectifs p. 5

Les groupes communautaires serrent les rangs pour dénoncer leur sous-financement pp. 8-9



534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) **G0R 3A0**

Tél. et fax: 418 259-2177 courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le 12 décembre 2014.

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Dominique Rousseau 472-0665 Sylvie Allaire 472-0559 Lorraine Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

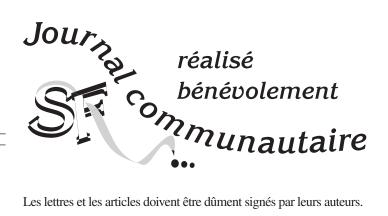
Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications Culture

et Communications



Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES						
Co	Coût annuel					
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$				
1/4 page	55,00\$	355,00\$				
1/2 page	95,00\$	595,00\$				
1 page	115,00\$	1060,00\$				
Bandeau 1re	115,00\$	1060,00\$				
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$				
Petite annonce	3,00\$					
ABONNEMENT	4 OO¢	25 OO¢				

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François. Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NºS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

	_
Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266









SOMMAIRE

Le monde rural et les régions se mobilisent	5
Nouveau départ pour l'Opération Nez rouge en Montmagny-L'Islet	6-7
Tirage de 8 cartes Priorité Montmagny-L'Islet d'une valeur totale de 200 \$	7
Les groupes communautaires serrent les rangs	8-9
Un lancement de produits tout en «design» pour Planchers MERCIER	10
Le dessin de Tommy Guillemette sélectionné	
Québec soutient la mise à jour de la politique familiale de Saint-François	11
La chronique du pompier	
Réservez votre panier de Noël dès maintenant	12
Inauguration du laboratoire de sciences au collège Dina-Bélanger	
Nos fermières: 100 ans de partage	
Sont retournés vers le Père	
Bienvenue à Roxanna • Bienvenue à Emma • Bienvenue à Dereck	17
Entre deux réceptions de Noël, il y a toujours un bon livre	17
Mission: Jeunesse Chaudière-Appalaches	
«On a tous quelque chose de Sweet People»	20
Le club FADOQ vous convie à son dîner des fêtes	20
Une soirée tout en déguisement	
Conte de Noël pour les 4 à 10 ans	21
La pièce Copeaux de neige présentée à L'Anglicaine	21
Soirée disco 9-12 ans	
de bric et de broc	22-23
Ateliers de l'ACEF Rive-Sud	24
Dernière chance de découvrir les œuvres de l'exposition Visions	25
Les personnages de l'ombre	
Profitez de vos réceptions des fêtes pour accumuler vos bouteilles	26
Entrevue avec madame Alexandra Bertrand	
Le Noir et Or s'impose	27
Un travail magnifique de paysagement	
Noël, c'est pas un cadeau	28
La vie: cette intrigante	28
Pensée positive	29
Les Jeux de L'Écho	29
Au fil des jours	30
Membership	31
L'Écho municipal	12 pages

La fête de nos jeunes aînés de 65 ans et plus

Le comité Municipalité amie des aînés (MADA), vous présente pour une première fois les anniversaires du mois des personnes de 65 ans et plus.

S'il y a des personnes non citées durant un mois, le comité MADA demande de les aviser. Elles seront mentionnées le mois suivant.

Les anniversaires de décembre

- Blais, Marcel
 Paré, Rosaire
 Théberge, Denise (2^e est)
- 3 Laflamme, Francoise
- 4 Gagnon, Agathe Picard, Léo
- 13 Boulet, Desneiges
- 15 Gendron, Camille
- 16 Morin, Norbert
- 17 Lamonde, Julienne
- 19 Roy, Rita
- 20 Blais, Marie-Berthe Cloutier, Jeannette Labonté, Nicole
- 22 Savoie, Annie
- 27 Laberge, Lisette
- 28 Gendron, Ghislain .



Joyeuses Fêtes à tous !



St-François 34, Ch. St-François O 259-7715

E Rivière-du-Sud

La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802 St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477

Avis aux propriétaires riverains

La Municipalité a fait dégager ses trottoirs l'hiver dernier par une petite chenille mécanisée. C'est le trottoir du côté sud qui était dégagé en premier lieu, et ce, afin de faciliter le déplacement des élèves à l'école La Francolière en toute sécurité. Par la suite, c'était le trottoir du côté nord.

La Municipalité a eu de nombreux commentaires

positifs sur le déblaiement des trottoirs et elle va récidiver cet hiver.

Le but de cette intervention est de signifier aux propriétaires concernés que lorsque le trottoir est dégagé

par la Municipalité, il est interdit de transporter la neige de votre cour sur ce même trottoir ou encore de la déposer dans le chemin.

Les contrevenants à cette règle seront avisés par lettre en premier lieu, leur rappelant qu'il n'est pas permis de faire cela. S'il y a récidive au cours du même hiver, il y aura un constat d'infraction d'émis et une amende de 50\$ sera imposée au fautif.

La Municipalité ne veut pas en arriver là, aussi, elle compte sur votre compréhension et votre coopération.

Source: Yves Laflamme, directeur général

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3A0

> Tél.: 418 **259-7789** Ligne directe: 1 800 463-8744

10 de Saint-François





Le monde rural et celui des régions se mobilisent contre le démantèlement de leurs outils collectifs

Solidarité rurale du Québec, une coalition d'individus et d'organismes ayant à cœur la vitalité et la prospérité des communautés rurales, a tenu une conférence de presse le 12 novembre à Québec avec plusieurs de ses partenaires et membres afin d'encourager la mobilisation qui s'organise partout au Québec contre le démantèlement des institutions de développement régional, comme le sont les conférences régionales des élus, les centres locaux de développement et les commissions scolaires.

«Ces organisations sont des outils de développement collectif qui appartiennent aux milieux», indiquait madame Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec. «Le développement en ruralité, cela ne se fait pas comme en milieu urbain. Les compétences des professionnels du développement sont essentielles aux milieux. Et si, en ville, des organisations peuvent prendre le relais, en ruralité, ce n'est pas le cas. Et avec les coupures annoncées, on ne pourra conserver ces compétences dans les milieux les plus fragiles, ceux qui en auraient le plus besoin.» «L'expertise en région rurale, c'est le nerf de la guerre en matière de développement. Cette expertise, elle existe dans les CLD et les CRÉ, mais aussi dans les services de santé et de services sociaux, dans les commissions scolaires, dans les carrefours jeunesse-emploi, qui sont autant d'acteurs importants du développement local», indique monsieur André Genest, maire de Wentworth-Nord, vice-président de Solidarité rurale du Québec.

Un appel au premier ministre

Les réformes annoncées et en voie de l'être auront des impacts majeurs sur le développement et la vitalité des régions. En conséquence, la présidente de Solidarité rurale du Québec, madame Claire Bolduc, interpelle le premier ministre afin qu'il décrète un temps d'arrêt dans la réorganisation en cours. «Présentement, ce sont 30 ans d'efforts de développement local et régional qui risquent de s'écrouler. Peut-on s'asseoir et réfléchir un peu à l'impact de tout cela dans les milieux ruraux? Peut-on imaginer une action différenciée selon les territoires?»

Madame Claire Bolduc invite par ailleurs les citoyens et les organismes soucieux du développement rural et régional de se joindre à la coalition afin de réfléchir et de soutenir les démarches de mobilisation actuellement en cours en Gaspésie, et dans plusieurs régions du Québec. «Nous tiendrons une assemblée générale extraordinaire ouverte au public le 9 décembre afin de poursuivre les réflexions et identifier ensemble les moyens dont nous disposons pour assurer la prospérité de nos communautés rurales», a-t-elle conclu.

À propos de Solidarité rurale du Québec

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de plus de 200 membres corporatifs et individuels, la Coalition agissait, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural en comptant sur moins de 10 employés. . .

Source: Cynthia Rivard, directrice des affaires publiques Solidarité rurale du Québec







Nouveau départ pour l'Opération Nez rouge en Montmagny-L'Islet

Pour une quatrième année, la Fondation Richelieu de Montmagny reprend les commandes de l'Opération Nez rouge afin d'offrir à la population de Montmagny-L'Islet une option supplémentaire pour rentrer à la maison en toute sécurité à la suite d'une soirée bien arrosée. Pour cette 31^e campagne ayant pour thème «Un choix triomphal», le service de raccompagnement sera offert huit soirs de décembre, de 21 h à 3 h, entre les 5 et 31 décembre. C'est le PDG de l'entreprise de L'Islet Ouellet Canada, M. Martin Beaulieu, qui a généreusement accepté la présidence d'honneur de l'Opération 2014.

Campagne 2014

Le service de raccompagnement sera disponible durant huit soirées, contrairement à 11 l'an dernier. Les dates retenues sont les vendredis 5, 12 et 19 décembre, les samedis 6, 13, 20 et 27 décembre ainsi que le mercredi 31 décembre. Le numéro pour joindre l'Opération Nez rouge Montmagny-L'Islet est le 418 248-1611.

D'est en ouest, le territoire desservi s'étend de Saint-Jean-Port-Joli à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Au sud du territoire, le service est offert jusqu'à Saint-Aubert et Saint-Damase dans la MRC de L'Islet, et jusqu'à Sainte-Apolline-de-Patton et Saint-Paul-de-Montminy dans la MRC de Montmagny.

« Au fil des ans, nous prenons de l'expérience et connaissons un peu plus les habitudes des citoyens de la région que nous desservons. Nous avons constaté que les soirées entre Noël et le jour de l'An étaient généralement plus tranquilles, ce qui avait tendance à démobiliser nos troupes. Comme le recrutement de bénévoles n'est pas simple, nous avons donc décidé réduire notre offre de services pour concentrer nos énergies sur les soirées traditionnellement plus mouvementées. De cette façon, nous pourrons probablement augmenter le nombre d'équipes par soirée, ce qui devrait nous permettre de répondre à un plus grand nombre d'appels », de confier le coordonnateur, M. Germain Boulet.

Comme le service de raccompagnement est offert gratuitement, ce sont les dons des utilisateurs qui permettent de le maintenir et de remettre un montant d'argent à la Fondation Richelieu afin qu'elle puisse continuer d'encourager la jeunesse et le sport tout en prévenant le décrochage chez les jeunes. Question d'amasser des



Les artisans de l'Opération Nez rouge en Montmagny-L'Islet: MM. Jean Laberge, président de la Fondation Richelieu de Montmagny, Bernard Gaudreau, bénévole, M. Martin Beaulieu, PDG de Ouellet Canada et président d'honneur de la campagne 2014, Germain Boulet, coordonnateur, Yves Genest, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Montmagny, et le bénévole Réjean Boulet.

fonds, des bénévoles feront un barrage routier devant l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny le 14 novembre aux alentours de 16 h 30.

De plus, le système de coupons instauré pour les entreprises de la région sera également de retour cette année. Les employeurs qui souhaitent utiliser cette mesure pour permettre à leurs employés de profiter de leur «party de bureau» sans tracas sont invités à communiquer avec les membres de la Fondation Richelieu.

L'an dernier, 430 raccompagnements avaient été effectués, ce qui avait permis à l'Opération Nez rouge de remettre plus de 5 000 \$ à la Fondation Richelieu de Montmagny pour financer des équipements éducatifs et sportifs destinés aux jeunes de la région. Pour l'édition 2014, le coordonnateur espère en remettre tout autant même s'il y aura trois soirées de raccompagnement de moins. Pour compenser cette perte de revenus, le comité organisateur a choisi de ne pas louer la mascotte et d'accentuer la vente d'articles promotionnels aux couleurs de l'Opération Nez rouge tels les casquettes, les lampescrayons, les stylos et les nez lumineux.

Bénévoles toujours recherchés

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 150 bénévoles avaient déjà manifesté leur intérêt à prendre part à cette vaste opération de raccompagnement, mais les

Tirage de 8 cartes Priorité Montmagny-L'Islet d'une valeur totale de 200 \$

Lancée en grandes pompes le 22 octobre dernier, la carte Priorité Montmagny-L'Islet connait déjà une incontestable popularité tant auprès des consommateurs que des commerçants des MRC de Montmagny-L'Islet. À ce jour, près de 2 000 cartes ont été activées pour lesquelles quelque 1 500 transactions ont été enregistrées générant des ristournes en argent de 3 750 \$. Question de poursuivre sur cette lancée, les promoteurs du projet, en collaboration avec le Journal L'Oie Blanche, organisent un tirage de 8 cartes pré-activées contenant chacune 25 \$ en argent à dépenser chez les marchands participants.

membres de la Fondation Richelieu étaient toujours à la recherche de personnes intéressées à donner un coup de main. Pour faire partie de cette belle aventure, il suffit de communiquer avec MM. Réjean Boulet (418 248-0450), Bernard Gaudreau (418 248-0201) ou Germain Boulet (418 248-8813) ou de remplir le formulaire qui est disponible sur le site Web de Nez rouge au operationezrouge.com, à l'hôtel de ville de Montmagny, dans les caisses Desjardins de la région ou au bureau de la Sûreté du Québec de Montmagny.

La Fondation Richelieu tient à remercier les précieux partenaires qui ont accepté de s'associer à elle pour l'édition 2014, soit Desjardins, la Société de l'assurance automobile du Québec, Ouellet Canada, la Ville de Montmagny, Thibault GM et le Garage Fernand Langlois.

Source: Émilie Laurendeau Communications régionales Montmagny Les tirages ont lieu les lundis de chaque semaine, pendant 4 semaines consécutives depuis le 17 novembre.

Pour participer, il suffit de remplir le coupon de tirage publié dans le *Journal l'Oie Blanche* et de le retourner à l'adresse suivante: 70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec) G5V 1G8.

Rappelons que la carte Priorité Montmagny-L'Islet est une initiative de la Chambre de commerce de Montmagny, en collaboration avec la Société de développement économique de Montmagny (SDÉM), le Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet, les CLD des MRC de Montmagny et de L'Islet ainsi que le Comité de revitalisation du centre-ville de Montmagny. Un total de 10 000 cartes seront mises en circulation au cours de la première année et d'autres cartes pourront être émises au besoin. Comme la carte n'est pas réservée aux citoyens des MRC de Montmagny et de L'Islet, tous ceux qui ont l'habitude de venir magasiner ou d'avoir recours aux services des professionnels de la région peuvent en faire la demande.

La carte Priorité Montmagny-L'Islet est disponible gratuitement chez les marchands participants de la région de Montmagny-L'Islet. Pour les connaître, il suffit de visiter le site Internet prioritemontmagnylislet.com.

Pour obtenir plus d'information sur la carte Priorité Montmagny-L'Islet, on communique avec la Chambre de commerce de Montmagny par courriel à prioritemontmagnylislet@ccmontmagny.com ou au 418 248-3111.

Source: Marie-Claude Montminy, conseillère en communication Communications régionales Montmagny



LEMIEUX PARENT THÉBERGE

——AVOCATS S.N.=

TÉL: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux Me

Me T. Blais

Me Boilard

Me Bouffard

Me Labrie Me

Me Théberge

Les groupes communautaires serrent les rangs pour dénoncer leur sous-financement

Près d'une centaine de personnes issus des milieux communautaires de L'Islet Montmagny et Kamouraska, ont répondu à l'appel de la Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-L'Islet en se joignant à une marche de solidarité le lundi 17 novembre à Saint-Jean-Port-Joli pour dénoncer le sous-financement des organismes communautaires et les mesures d'austérité annoncées par le Gouvernement Couillard.

Après une courte marche d'une dizaine de minutes, les participants ont partagé une Soupe populaire à la Maison Communautaire Joly où ils ont pu entendre quelques-uns de leurs représentants leur livrer un compterendu de la rencontre avec le député Norbert Morin qui s'était déroulée plus tôt en avant-midi à son bureau de circonscription de Montmagny.

La rencontre des représentants des divers secteurs d'activités communautaires de Côte-du-Sud tranchait avec celle commandée par le député Morin en janvier 2014 alors qu'il venait d'être réélu sous le gouvernement Couillard. Norbert Morin, visiblement plus nerveux, a mainte fois répété qu'il ne voulait pas parler de politique, alors que les délégués communautaires étaient justement là pour lui souligner que les mesures d'austérité budgétaire de son gouvernement allaient les toucher de plein fouet.

Avec les coupes qui toucheront notamment le milieu de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires en auront davantage sur les bras, alors qu'ils sont déjà sous-financés.

Monique Potvin de la Maison de la famille du Kamouraska s'est dite



C'est par une marche de solidarité le lundi 17 novembre que les groupes communquatires de la Côte-du-Sud ont exprimé leurs inquiètudes face aux coupures annoncées en santé et services sociaux, ce qui aura un impact sur l'accroissement de la demande d'aide des populations qu'ils desservent.

inquiète sur les restrictions dans les services de santé. Il y aura assurément un impact sur les familles dites «normales» qui seront sans soutien, alors que, faute de moyens financiers, les services seront dirigés vers l'aide aux familles les plus vulnérables.

«Nous travaillons présentement sur du temps emprunté», a confié Rose Pomerleau de l'AQDR Montmagny-L'Islet dont sa mission est la défense collective des droits des personnes aînées. «Serions-nous obliger d'abandonner nos interventions auprès des personnes aînées? Qui leur dira comment reconnaître les abus financiers ou psychologiques dont ils sont souvent victimes?», s'interroge-t-elle.

Pour Christiane Bourgault du Centre-femmes La Jardilec, de plus en plus de femmes se présentent à la porte de l'organisme avec une triple problématique de santé mentale, de violence et de pauvreté. «Les coupures au CSSS vont toucher nos services. Il y aura débordement», insiste-t-elle.

Même le Carrefour jeunesseemploi de la MRC de L'Islet a joint sa voix au mouvement pour contrer l'austérité, lui qui est visé par une révision de programme de la part d'Emploi-Québec qui lui dictera la clientèle à desservir alors qu'il a, depuis sa création, offert des services aux 16-35 ans sans discrimination à leur condition et à leur demande d'aide. «Nous pensons que si le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale va de l'avant avec son projet de limiter la clientèle des CJE et d'imposer ses façons de faire, c'est plus de 200 jeunes «sans chèques» ou à statut précaire de la MRC de L'Islet qui se retrouveront abandonnés, sans services, à partir du 1er avril.



La centaine de participants à la marche de solidarité ont partagé une soupe populaire au centre communautaire Joly de Saint-Jean-Port-Joli où ils ont pu échanger sur le sous-financement de leur mission par le gouvernement Couillard.

Une rencontre qui laisse perplexe

À contrario de sa collègue, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Lucie Charlebois, qui révélait au journal Le Devoir en marge des manifestations du milieu communautaire sur l'ensemble du Québec qu'«il n'est nullement question de couper le financement des organismes communautaires, pour aucune considération», Norbert Morin a confirmé lors de cette rencontre que le financement du communau-

taire était maintenu pour les 18 prochains mois, mais que le gouvernement ne prend pas d'engagement au delà du 31 mars 2016.

D'autre part, le député a défendu l'action de son gouvernement de réorganiser l'état. Il faut, selon ses propos, «redresser et revoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas».

Au bout du rouleau

Les organismes communautaires sont déjà à bout de souffle eux qui doivent composer avec des budgets qui souvent n'ont pas été rehaussés depuis de nombreuses années, alors que la demande augmente sans cesse.

«C'est tout le filet social qui sera mis à mal, si Québec choisit de ne pas investir dans les missions des organismes communautaires et l'absence d'augmentation équivaut à empêcher les organismes de faire leur travail», a déclaré la présidente de la CDC ICI Montmagny-L'Islet. Manon Leclerc.

Le mouvement communautaire en Côte-du-Sud

En Côte-du-Sud, près de 80 groupes communau-

taires travaillent en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes et des communautés où ils sont enracinés pour répondre aux besoins des populations desservies. Ils sont engagés dans le travail quotidien contre la pauvreté, la discrimination, l'exclusion en vue de l'amélioration du tissu social par la création de groupe d'entraide et la mise en place de services adaptés aux besoins des personnes en cause. .

> Source: Guy Drouin **CDC ICI Montmagny-L'Islet**





lacements garantis | Fonds distincts Assurance vie | Assurance salaire Assurance maladies graves | Assurances et rentes collectives Réal Fontaine, a.v.c., Frédéric Picard: Représentant d'épargne collective

Mikael Dostle: Conselliers en sécurité financière

Isabelle Morin, Micheline Leblanc: Adjointes administrative

Bertrand Bélanger, représentant autonome:

curité financière Conseiller en assurances et rentes collectives

234, boulevard Taché Est, Montmagny | 418 248-3358 fontainepicard.ca | fpicard@groupeafl.c



Un lancement de produits tout en «design» pour Planchers MERCIER

Planchers Mercier a dévoilé, le 6 novembre dernier au Musée de la civilisation, sa nouvelle offre de produits 2015 à plus de 200 partenaires réunis pour ce grand événement annuel.

Cette année, Mercier a encore une fois fait preuve d'innovation et de créativité en présentant ses cinq collections de planchers de bois 2015 et ses nouveaux produits à l'aide de mises en scène-décor signées Nancy Ricard, designer et propriétaire d'Un Fauteuil pour deux.

Cette offre de produits renouvelée se traduit essentiellement par la réorganisation des collections et l'ajout de deux nouvelles, pour un total de cinq collections : Origins, Design+, Exotic, Nature et Elegancia. Les tendances européennes transcendent à travers ces cinq collections par des lamelles de plus en plus larges et des teintes de plus en plus claires, voire qui s'affichent à leur état naturel. Les gris chauds sont de mise et les bruns teintés de gris sont un classique revisité. Parmi les nouveautés, notons la couleur «Tavern», où un gris léger se superpose à une texture délicate, mariant le rustique et le moderne. Pour accompagner la dorure et le bronze qui reviennent avec force, les couleurs «Brise d'automne» et «Crème brulée» aux tons cuivrés ajoutent de la chaleur au décor.

Chaque collection, chaque plancher de bois Mercier deviennent une quasi-œuvre d'art lorsque jumelés au bon meuble ou au bon accessoire. Mme Nancy Ricard a su sans l'ombre d'un doute saisir à la perfection l'âme même de chaque collection et ainsi laisser la beauté du bois et le design prendre tout son sens.

Selon M. Lavoie, directeur des ventes Canada, Planchers Mercier désire cette année proposer à ses partenaires de non seulement découvrir les nouvelles collections et nouveautés, mais aussi de s'en imprégner et d'entrer dans leur univers. Selon lui, il est primordial que les partenaires de l'entreprise comprennent bien les milliers de possibilités afin qu'ils puissent orienter et conseiller leurs clients lors de la sélection de leur plancher de bois Mercier.

La nouvelle offre de produits Mercier 2015 ainsi que les nouveautés seront toutes offertes en magasin dès les prochaines semaines et en ligne dès le 1er janvier 2015.



Crédit: Pub Photo

À propos de Planchers Mercier

Il y plus de 30 ans, Planchers Mercier mettait sur pied le procédé de finition et de vernissage en usine, aujourd'hui devenu la norme du marché. C'est à partir de l'usine de Drummondville et du siège social de Montmagny que Mercier fabrique chaque année plus de 12 millions de pieds carrés de plancher certifié Greenguard, qui se retrouvent dans des milliers de foyers et d'entreprises sur plusieurs continents. Avec ses 12 essences de bois, la richesse de ses 84 nuances et la subtilité de ses vernis, les planchers de bois Mercier offrent plus de 2 000 possibilités qui se déclinent tous azimuts. Pour plus d'informations, visitez le www.planchersmercier.com

Source: Maryse Bernier, communication-marketing, Planchers Mercier



Le dessin de Tommy Guillemette sélectionné

Le lundi 10 novembre dernier lors d'une réunion du comité Sports et Loisirs de Saint-François, Tommy Guillemette a reçu son prix d'un montant de 50\$ pour le concours de conception du logo du comité des Sports et Loisirs. Félicitations au jeune artiste. •

Québec soutient la mise à jour de la politique familiale de Saint-François

par Raynald Laflamme

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est au nombre des municipalités qui ont reçu une aide financière en soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Le Gouvernement du Québec, par la voie de son représentant, le député Norbert Morin, lui accorde une aide de 2 500\$ pour la mise à jour de sa politique familiale. En Côte-du-Sud, ces aides de Québec totalisent 76 750\$.

«Une politique familiale municipale et la démarche Municipalité amie des aînés, ce sont des projets collectifs bénéficiant à l'ensemble des citoyens. Elle permet aux municipalités et aux MRC concernées de se doter d'excellents outils de développement. Je félicite les élus de ces municipalités qui ont décidé de s'engager dans cette voie ou de poursuivre leur engagement afin d'assurer le mieux-être de leurs citoyens», a souligné Norbert Morin.

Rappelons que le Programme de soutien aux politiques familiales municipales s'adresse aux municipalités et aux MRC qui désirent adapter leurs services à la réalité des familles du Québec et ainsi, mieux répondre aux besoins de ces dernières. La mise en œuvre d'une politique



De gauche à droite sur la photo: Isabelle Collin, Jean-Pierre Laflamme, le récipiendaire Tommy Guillemette, Annie Pelletier et Fernand Bélanger, tous du comité Sports et Loisirs de Saint-François.

Le dessin de Tommy Guillemette après un traitement infographique servira à identifier le comité Sports et Loisirs de Saint-François,



familiale favorise la prise en considération des besoins des familles dans tous les domaines d'intervention, qu'il s'agisse de la sécurité, des transports, de l'habitation ou encore de la culture et des loisirs.

Pour sa part, la démarche MADA vise à soutenir la participation active des aînés au développement des communautés, leur maintien à domicile et leur inclusion sociale. À la suite d'une consultation des personnes aînées de la communauté, une municipalité peut, par exemple, s'engager à augmenter l'offre de loisir, à adapter le mobilier urbain ou à moduler le service de transport. Des projets d'infrastructures peuvent également en découler. · ô·





La chronique du pompier

Pour des décorations en toute sécurité

par Jacques Théberge, directeur incendie Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie pouvant survenir avec vos décorations et sachez quoi faire pour être moins exposé aux dangers du feu. Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu. Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement. Un sapin installé trop tôt risque fort de s'assécher avant la période des fêtes.

Coupez de nouveau le tronc (une coupe en biseau) dès votre arrivée à la maison, même pour un arbre coupé. Les arbres sont dans la cour du vendeur depuis assez longtemps pour que la base du tronc se soit asséchée. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité. Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli. Ajoutez donc de l'eau tous les jours. Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur .

Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC. Respectez le nombre permis de jeux de lumières à mettre bout à bout selon le manufacturier. Éteignez les décorations électriques dès que vous sortez et au moment d'aller au lit. Utilisez une minuterie : vous serez certain qu'elles s'éteindront tous les soirs en plus d'économiser de l'énergie. Utilisez des cordons de rallonge homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique. Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation avec un dispositif de sécurité. Des guirlandes de lumières qui passent l'été accrochées à la maison s'assèchent au soleil, fendillent et peuvent, lors de la mise sous tension, provoquer un arc électrique et un incendie. Lorsque vous réutilisez, année après année, vos décorations extérieures, assurez-vous qu'elles sont en bon état: les conditions hivernales peuvent les avoir endommagées.

Réservez votre panier de Noël dès maintenant

Les familles et les personnes qui souhaitent se prévaloir d'un panier de Noël préparé par le Comptoir d'Entraide et ses partenaires doivent le réserver avant le 10 décembre auprès de Madame Gilberte Crevier au 418-259-2287.







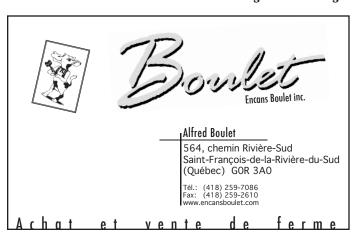
Inauguration du laboratoire de sciences au collège Dina-Bélanger

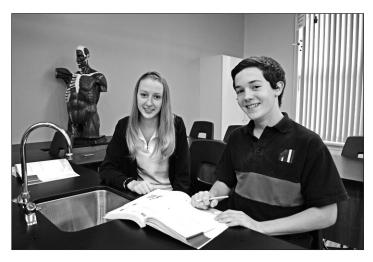
En mars dernier, le collège Dina-Bélanger de Saint-Michel-de-Bellechasse a vécu un grand événement. Il recevait le permis émis par le ministère de l'Éducation pour que cette école puisse offrir un cours secondaire complet. C'est au mois d'août dernier que la première cohorte de 4e secondaire a débuté ses cours au collège. Ces mêmes étudiants seront aussi les pionniers pour le cours de 5e secondaire en septembre 2015.

La direction du collège Dina-Bélanger tient à offrir à tous ses élèves un cours secondaire régulier conforme aux exigences du programme du ministère de l'Éducation du Québec. Avec cette nouvelle réalité, plusieurs adaptations dans l'établissement ont été mises de l'avant autant au niveau des ressources humaines que matérielles. Ayant le souci d'offrir des installations de qualité, la modernisation du laboratoire de sciences a nécessité des travaux de grande envergure. Ce lieu d'apprentissage est maintenant muni de postes de travail équipés d'instruments modernes et technologiques rencontrant les standards en matière de sécurité.

L'inauguration officielle du laboratoire a eu lieu le 27 novembre. Deux plaques commémoratives ont été dévoilées afin de souligner la contribution des bienfaiteurs dont les Religieuses de Jésus-Marie, la Fondation du collège Dina-Bélanger et le comité de parents. Aussi, grâce à la généreuse donation de la Caisse populaire des Seigneuries de Bellechasse, le laboratoire a été nommé «Laboratoire Desjardins». S'ajoutent à cette liste des donateurs

Visitez-nous sur le www.collegedina-belanger.qc.ca **Source: Michelle Pelletier** Collège Dina-Bélanger



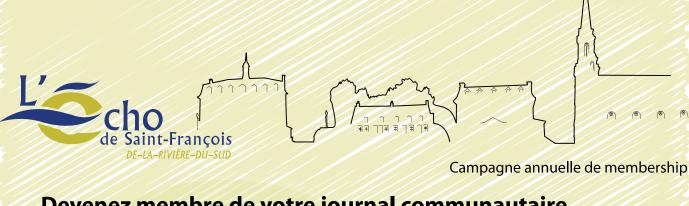


Deux élèves de 4^e secondaire, Rosalie Frisko et Bernard Théberge, font partie de la première cohorte à bénéficier d'un laboratoire de sciences au collège Dina-Bélanger.





Cellulaire: 418 241-8488 Téléphone: 418 259-2635 Fax: 418 259-3035 462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0



Devenez membre de votre journal communautaire L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre:

- © Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre membre indivisuel: 5^{\$} membre organisme: 25^{\$}
- Carte de membre valide jusqu'au 30 novembre 2015
 Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de St-François.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom:
Adresse:
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0
© 259- 🔲 🔲 🔲
Catégorie de membre: 🗌 Individuel: 5 ^{\$} 🔲 Organisme: 25 ^{\$}
Paiement inclus: 🗌 chèque 📘 comptant
Nom, prénom:
Adresse:
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0
© 259- □ □ □
Catégorie de membre: 🗌 Individuel: 5 ^{\$} 📗 Organisme: 25 ^{\$}
Paiement inclus: 🗌 chèque 📘 comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Réjean Pellerin, président

Nos fermières: 100 ans de partage

Nous faisons partie de 25 groupes régionaux de femmes comprenant 365 000 fermières.

Nos sources de financement sont principalement une subvention gouvernementale, un don de la caisse Desjardins, la vente de cartes de membre ainsi que des activités de financement, telles que des soupers et déjeuners.

Toutes les Fermières s'impliquent au fil des ans dans plusieurs œuvres caritatives, surtout locales et régionales.

En collaboration avec les CLSC depuis 1991, pour la fondation OLO qui distribuent des coupons donnant droit à des œufs, du lait et des oranges pour des milliers de familles à faible revenu. La vente de billets et l'organisation de tirage de conserve et d'autres denrées nous permettent annuellement de soutenir cette cause.

Le cercle de Saint-François amasse des cartouches d'encre d'imprimante dont la donation à Mira a permis depuis 2008 de payer 9 chiens guides pour venir en aide et support aux personnes handicapées ou non-voyantes.

De plus, la cueillette de vieux soutien-gorge a per-

mis d'aider la Fondation du cancer du sein.

Pour l'Union mondiale des femmes rurales, l'UMFR, nous avons recueilli environ 7000 \$ pour l'apprentissage d'un métier à des femmes en Inde



Grâce à leur action solidaire, les Fermières du Québec ont recueilli 7000\$ pour l'apprentissage d'un métier à des femmes de

pour leur permettre de faire vivre leur famille. L'an dernier, nous avons apporté notre soutien à la Croix-Rouge pour la tragédie de Lac-Mégantic ainsi qu'à la Société de la fibrose kystique.

Comme vous pouvez le constater, l'implication sociale des cercles de fermières est constante pour différentes causes, c'est pourquoi nous amorcerons sous peu le tricot de mitaines pour les paniers de Noël.

Alors, à toutes les fermières qui donnent de leur temps et s'impliquent, mille mercis. Si vous avez des cartouches d'encre à donner ou de vieux soutiens-gorge, n'hésitez pas à contacter Cécile Rémillard au 418-259-7454.

Dîner de Noël

Le dîner de Noël des Fermières se tiendra le mardi 9 décembre à 11 h 30 au Centre des Loisirs. Les Fermières doivent se procurer leur carte avant le 1er décembre. • ô

> Source: Cécile Rémillard Cercle de fermières de Saint-François







Sont retournés vers le Père...

Monsieur Fernand Guillemette décédé à l'âge de 80 ans et 6



mois le 24 octobre 2014 au CHSLD de Montmagny. Il demeurait à St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il était l'époux de madame Jeannine Fournier. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannine, ses enfants : Nicole (Martin Labrecque), Carole (Bertrand Roy), France

(Daniel Bergeron), Réjean (Louise Bonneau), Alain (Isabelle Guay), ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Jean-Paul (Claudette St-Pierre), Doris (feu Raymond Simard), Gaston (Lise Simoneau), feu Denis (Lorette Dutil), feu Raymond, ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Lucille Fournier (feu Joseph Morin), Louise Fournier (feu Yvon Morin), Jean-Louis Fournier (Angèle Laliberté), Marcel Fournier (Armande Talon), Ghislaine Fournier (Gérald Guimond), Thérèse Fournier (Marcel Robin), Gilles Fournier (Éric Roberts). Le service religieux a été célébré le samedi 1er novembre en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Monsieur Marie-Louis Lamontagne décédé à l'âge de 79 ans



et 8 mois le 1er novembre 2014 à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Denise Théberge et fils de feu monsieur Laurent Lamontagne et de feu dame Amanda Montminy. Il demeurait à St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil outre son épouse Denise, ses enfants: Guy Lamontagne (Guylaine Mi-

reault), Marie Sophie Lamontagne (Nicolas Tremblay), ses petits-enfants, sa sœur Agathe Lamontagne (Claude Blais), son frère Jacques Lamontagne, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Théberge : Marcelle (feu Roger Ratté), Armande (feu Jean-Yves Beaupré, Conrad Morency), feu Jean-Louis (Paule Lessard), Fernande (feu Jean-Noël Aubé), Jules (Claudette Thibault), Réal, Victor (Rachel Garant), Daniel (Viviane Audet), Jacinthe (Rémi Picard), Suzanne (feu Marc Trépanier), Marc (Sylvie Blouin), Martine (Marcel Bilodeau). Le service religieux a été célébré le samedi 8 novembre en l'église de Saint-François, et de là au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Madame Madeleine Bilodeau décédée à l'âge de 99 ans et



10 mois le 2 novembre 2014 à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Armand Martineau. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André Martineau (Yvonne Laflamme), Cécile Martineau (feu François Gagné), feu

Michel Martineau (Pauline Proulx), Donald Martineau, domicilié

en cette paroisse, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le service religieux a été célébré le samedi 15 novembre en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Monsieur Gonzague April décédé à l'âge de 96 ans et 5 mois



le 20 novembre 2014 au Centre d'hébergement de Montmagny. Il était l'époux de feu dame Lucille Marceau. Il demeurait à Saint-Françoisde-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil ses enfants: Réal (Lise Toupin), Jean-Guy (Hélène Garant), ses petits-enfants et ses arrières pe-

tits-enfants, ses frères et sa sœur: Ovila (feu Isabelle Roy), Gemma, Philippe (Claire-Andrée Desjardins), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines des familles April, Marceau, Gamache, Ouellet, Proulx et Vézina. Il était le père de feu Yvan et le grand-père de feu Geneviève. Il était le frère de feu Laurette April (feu Honorius Dumont), feu Laurent April et feu Émilio April, novice de la congrégation des pères du St-Esprit. Le service religieux a été célébré le samedi 29 novembre en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. �





Bienvenue à Roxanna

Elle est née le 27 décembre 2012, fille de Myrianne Patoine et Guillaume Paré. Baptisée le 9 novembre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Steeven Patoine et Amélie Patoine.



Bienvenue à Emma

Elle est née le 22 août 2014, fille de Marie Sophie Lamontagne et Nicolas Tremblay. Baptisée le 9 novembre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Guy Lamontagne et Marie-Soleil Dubé.



Bienvenue à Dereck

Il est né le 16 septembre 2014, fils de Myrianne Patoine et Guillaume Paré. Baptisé le 9 novembre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Félix Paré et Caroline Picard.



873, Rang Nord Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074 ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



Entre deux réceptions de Noël, il y a toujours un bon livre

Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque:

- 4 Les derniers jours de nos pères de Joël Dicker
- ☼ Juste une fois d'Alexandre Jardin
- ☼ Out de Matsuo Kirino
- Sous le feu de l'ennemi, tome 1 de 3 de la série: Les Volontaires de Nicolas Paquin
- 4 Aux portes de l'éternité: Le siècle, volume 3 de Ken Follet
- *△ La fiancée du vent* de Monique Pariseau
- Les gardiens de la lumière , tome 3: au fil des jours de Michel Langlois
- 4: Les infirmières de Notre-Dame, tome 4: les nursings sisters de Marylène Pion
- △ *Lit double* , *tome 3* de Janette Bertrand
- ♦ Sonia Benezra je ne regrette presque rien de Lise Lavary
- *△ À toute épreuve* de Herlan Cohen
- *△ Angélique* , *série Katari*, *tome 2* de Christine Lamer
- ් *Le roman de René Martel* de Danielle Laurin
- Sortie de filles, tome3: la fin de semaine de camping de Catherine Bourgault

Vos suggestions sont toujours les bienvenues!

Horaire de la bibliothèque

Lundi de 18 h30 à 20 h

Mardi de 13 h30 à

15 h 30 ⋅�

Source: Monique Audet Bibliothèque du Rocher



Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous!

Saint-François

HEURES D'OUVERTURE

Vous serez bien occupés à DU LUNDI .
PRÉPARER VOS RÉCEPTIONS DES FÊTES.

LAISSEZ-NOUS NOUS LA TÂCHE DE S'OCCUPER
DE L'ACHAT DES BOISSONS, VINS, BIÈRES ET
SPIRITUEUX, QUE VOUS SERVIREZ À VOS INVITÉS.

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 21H

VENDREDI 6H30 À 23H

PER

SAMEDI 7H30 À 23H

WITÉS.

DIMANCHE 7H30 À 21H30

Nous prenons vos commandes dès le 1er décembre.



Mission: Jeunesse Chaudière-Appalaches



Plus de quatre-vingt gestionnaires et intervenants jeunesse de l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches se sont réunis le 12 novembre pour participer à la deuxième édition de Mission : Jeunesse Chaudière-Appalaches, organisée conjointement par le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) et par l'Engagement jeunesse Chaudière-Appalaches (EJCA).

Plus de quatre-vingt gestionnaires et intervenants jeunesse de l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches se sont réunis le 12 novembre 2014 pour participer à la deuxième édition de Mission : Jeunesse Chaudière-Appalaches, organisée conjointement par le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) et par l'Engagement jeunesse Chaudière-Appalaches (EJCA).

Ce fut l'occasion d'entendre les conférences portant la concertation et l'engagement, présentées par M. Francois Gaudreault, conseiller en développement collectif à Communagir et par M. Luc Berthold, conférencier. À la suite de ces présentations inspirantes, les participants ont pris conscience de leur pouvoir d'agir au sein de leurs différentes implications. Un panel d'échanges composés des représentants d'ententes régionales ont ensuite présenté leurs actions en lien avec les jeunes. En après-midi, les participants ont participé à plusieurs ateliers thématiques.

Aux dires de M. Frédéric Vallières, président du FJRCA, «cette deuxième édition est l'occasion de réseauter, d'informer, de réfléchir et également de partager nos expériences ». Mme Céline Deschênes, agente de liaison d'EJCA a également mentionné «...votre présence démontre l'intérêt de continuer à travailler pour la jeunesse en Chaudière-Appalaches». Dans le mot de clôture, on a souligné l'importance d'avoir un lieu commun pour retrouver l'information concernant l'ensemble des ententes. Sophie Chabot, directrice générale du FJRCA a alors mentionné que l'organisation

pourrait travailler à une plateforme rassemblant l'information jeunesse de la Chaudière-Appalaches à l'occasion de la refonte de leur site Internet, prévue au printemps 2015.

À propos du FJRCA et l'EJCA

Rappelons que le FJRCA est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des jeunes de moins de 35 ans. Il est fiduciaire de la mesure Engagement jeunesse qui favorise la continuité des services destinés aux jeunes de 16 à 24 ans. Le FJRCA et l'EJCA sont soutenus financièrement par le Secrétariat à la jeunesse. · •

> Source: Marielle Lumineau, agente de communication et de projets



Tél. Resto: 418-259-7704

UN RESTO

Oui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes



RÉSERVEZ TÔT NOTRE SALLE **POUR LES FÊTES**

Ouvert tous les jours de 6h à 23 h 200, route St-François, Berthier-sur-Mer

UN DÉPANNEUR



- Obtenir du café frais chaque jour

- Faire le plein d'essence
 - Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép.: 418-259-7515





5.00 \$ / PAR EMBARQUEMENT

UN SEUL NUMÉRO POUR RÉSERVATION

418-248-0445

Télécopie: 418-248-0445 transportcollectif@globetrotter.net

Des souhaits de bonheur, de santé et de prospérité. Joyeux Noël et Bonne Année!

Le bureau ainsi que les services de transports seront fermés du 22 décembre au 2 janvier 2015.

Cependant, pour répondre à la demande de la clientèle, l'organisme offrira un service les lundis 22 et 29 décembre 2014 ainsi que les mardis 23 et 30 décembre 2014. Afin de profiter du service, vous devez réserver votre place au plus tard le 19 décembre avant 14h00

HORAIRE DU SERVICE Pour Saint-François, Saint-Pierre et Berthier-sur-Mer

> Du lundi au vendredi Départ à 8h00 et 12h00 Retour à 16h00

Pour nous rejoindre (centrale de répartition)

Lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Veuillez noter que les prix et l'horaire peuvent être sujets à changement sans préavis.



«On a tous quelque chose de Sweet People»

C'est sans grande surprise, mais à son plus grand bonheur que l'album hommage à l'un des groupes les plus populaires de l'histoire musicale francophone se retrouve en tête du Palmarès des ventes francophones canadiennes dès sa première semaine de sortie.

Il suffit de prononcer ces deux mots, Sweet People, et déjà, les refrains accrocheurs reviennent à l'oreille, les souvenirs

de chansons immortelles se multiplient. Cette semaine nous démontre bien que popularité de la formation Suisse ne s'est jamais démenpartout tie dans le monde, en particulier



ici, au Québec. D'ailleurs le producteur, Mario Pelchat, a souligné l'énorme contribution de Alain Morisod et Sweet People, présents pour l'occasion, en leur remettant un cadre commémorant les plus de 3500000 albums vendus en sol québécois.

Les chansons de Sweet People ont également cette singularité peu commune de traverser le temps sans prendre une ride. Aussi, lorsqu'elles sont présentées sous une toute nouvelle mouture et qu'elles sont interprétées par des artistes de grand talent, on peut, sans l'ombre d'un doute, s'attendre à un album d'une qualité exceptionnelle.

«On a tous quelque chose de Sweet People», c'est 14 chansons reprises par des interprètes aimés du public,



soient: Patrick Norman • Cindy Daniel • Renée Martel • Marco Calliari • Florence K • Dominique Hudson • Émilie-Claire Barlow • Paul Daraîche • Laurence Jalbert • Maxime Landry • Christian Marc Gendron • Manon Séguin • Jean-François Breau • Ima.

«On a tous quelque chose de Sweet People», un album mélodique à souhait, renouvelant comme une bouffée d'air frais et sans la trahir, une oeuvre qui a marqué des générations de fans.

Le club FADOQ vous convie à son dîner des fêtes

Le club FADOQ de Saint-François tiendra son dîner de 2014 le mercredi 17 décembre à 11 heures au restaurant L'Arrêt Stop. Le coût du repas est 10\$. Il est demandé aux membres à toutes les personnes qui souhaitent se joindre à eux de réserver leur place avant le 15 décembre l'un des numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2023. Bienvenue à a tous. • ô•

> **Source: Lorraine Lamonde Club FADOQ Saint-François**



Guilde des représentants des ventes Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen 5355, boul. Rive-Sud Lévis, QC G6V 4Z3 418-833-2133 418-833-6658

jacquesvw@qc.aira.com

Décembre

Une soirée tout en déguisement

Le vendredi 31 octobre a eu lieu le party d'Halloween au centre des Loisirs. Une belle soirée attendait les 75 personnes qui sont venues costumées pour l'événement. L'excellent duo chansonnier Pic Blanc était sur scène pour établir l'ambiance festive qui v régnait. Le comité organisateur remercie toutes celles et ceux qui sont venus et tous les bénévoles qui ont fait en sorte que cette soirée fut un succès! • ®



Conte de Noël pour les 4 à 10 ans

La pièce Copeaux de neige présentée à L'Anglicaine

Le dimanche 30 novembre à 14h, dans la salle intimiste de L'Anglicane, des marionnettes et obiets divers prendront vie sous nos yeux



Les billets sont en vente à la billetterie de L'Anglicane et en ligne (sans frais supplémentaire): langlicane.com ou en composant le 418-838-6000. ·ô·

et illustreront l'histoire d'un vieil homme à barbe blanche...

Ingénieux et magique, Copeaux de neige est un théâtre de marionnettes inspiré des légendes de Saint-Nicolas issues de divers continents et de différentes époques. Spécialement réalisé pour les enfants de 4 à 10 ans par le Théâtre de Deux Mains, un jeune sculpteur affairé dans son atelier y raconte l'histoire de Nicolas, un esprit bienveillant qui protégea les enfants de son village. À l'aide de ses outils et ses œuvres inachevées. Louis-Philippe Paulhus livrera une fable tendre sur ce grand héros de notre enfance, le Père Noël. Une occasion idéale de s'insuffler des valeurs et de la magie des Fêtes.

Soirée disco 9-12 ans

Le vendredi 5 décembre se tiendra une Soirée disco 9-12 ans. Une invitation sera transmise aux jeunes à l'école La Francolière. Cette soirée est une initiative du comité Sports et Loisirs de Saint-François.

La soirée aura lieu au centre des Loisirs de 19h30 à 23h. Il y aura diverses activités encadrées par des bénévoles afin de faire de cette soirée un succès!

Les organisateurs attendent les 9-12 ans en grand nombre! ·ô·





François Lapointe Député Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare Montmagny (QC) G5V 2T3 418-248-1211 Francois.Lapointe@parl.gc.ca





Cho de Saint-François

Décembre 2014

ł,ł L'église ł,ł

Le quatrième palier te parlera de la vie... de l'attirance authentique des âmes sœurs, de la complémentarité évidente de deux vies distinctes,

> de l'union des corps dans le plaisir du dépassement se soi. de la complicité dans déles fis quotidiens de la progression d'un couple vers son

but, de la continuité dans le temps, de la transmission des valeurs, du cycle du recommencement dans la descendance du fruit passionnel de l'amour, de l'exemple à donner, de la profondeur des sentiments.

Joyeux Noël à tous! ra de la vie... après la vie, de la fin d'un genre de vie pour le début d'un autre genre de vie, de la prise de conscience de la

conscience, du paradis ce lieu des lieux, l'état des états, de la fin des luttes, de la mort des aberrations, du règne de la paix dans toute sa splendeur, du contrôle du mal pour jouir du bien, de la plénitude intérieure de pouvoir enfin savourer dans la plus sensationnelle des douceurs dans la moisson de la connaissance, de regarder et de percevoir au maximum la puissance bienfaisante et accueillante de la lumière, de comprendre les mystères dans son intégralité, de voyager dans la pensée, dans l'espace, dans le temps, de s'abreuver sans fin à même la source, de boire la parole, de conjuguer le verbe, d'être...

Un peu plus qu'avant et moins qu'après, car en sa sublime présence tout est possible et l'impossible est mort sur terre, alors le passé est, le présent est, le futur est, et l'éternité est, car un Sauveur est né. 🍥





Ateliers de l'ACEF Rive-Sud

L'ACEF Rive-Sud de Québec annonce les dates pour ses ateliers qui auront lieu à l'hiver. Des ateliers vous sont offerts à tous les mois pour vous informer, vous protéger en tant que consommateur et vous aider à améliorer votre organisation budgétaire. Sauf avis contraire, toutes les formations sont données à l'ACEF, 33 rue Carrier, Lévis.

Budget Finances personnelles

13 janvier, 7 avril 2015 à 19h: Initiation au budget par une méthode simple et complète. 10\$ par personne (incluant guide budgétaire). Inscription obligatoire 418-835-6633.

Budget express (logiciel)

3 mars 2015 à 19h: Initiation au budget par une méthode informatisée simple et complète. 30\$ par personne (incluant le logiciel Budget Express). Inscription obligatoire 418-835-6633.

Régimes Enregistrés d'Épargne-Études (REÉÉ)

18 mars 2015 à 19h: Informations sur les types de REÉÉ, les subventions et les précautions à prendre avant d'y adhérer. Gratuit. Inscription obligatoire 418 835-6633.

Hausse de loyer

12 février 2015 à 19h: Barèmes de la régie du logement, calculs de l'augmentation et procédures de réponses. Gratuit. Inscription obligatoire 418 835-6633.

BAIL

12 mars 2015 à 19h: Clauses et conditions de bail, droits et obligations des locataires et des propriétaires. Gratuit. Inscription obligatoire 418 835-6633. $\ \$

Source: ACEF Rive-Sud de Québec





La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

 Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant
Par courriel: adjointe@coopsd.com, par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny 7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6



La FORCE d'une équipe



création • impression • affichage 1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 2V8

CONCEPTION

WEB SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE AFFICHAGE GRAND FORMAT IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE

visitez notre site web www.impressionscredo.ca pour en savoir plus sur nos services



KIOSQUE

Dernière chance de découvrir les œuvres de l'exposition Visions

Jusqu'au 11 janvier 2015, la salle d'animation de la bibliothèque de Montmagny accueille l'exposition Visions du Musée Marius-Barbeau. Cette exposition rassemble les quinze œuvres lauréates du 10e concours d'œuvres d'art Desjardins sélectionnées pour représenter chacune des 11 MRC de Chaudière-Appalaches.

Pour la MRC de Montmagny, c'est l'œuvre de Mme Odette Lapointe de l'Isle-aux-Grues, intitulée «La proie», qui a été choisie. Mme Annie Duval représente quant à elle la MRC de L'Islet avec «Passage à l'aube» et Mme Nadia Berghella, la MRC de Bellechasse avec «Méandres».

Depuis juin 2013, les œuvres de cette collection constituent une exposition itinérante qui a été présentée dans de nombreuses municipalités du territoire et dont le voyage prendra fin à Montmagny. Il s'agit donc de la dernière chance de découvrir cette exposition mettant en vedette des artistes de chez nous et d'apprécier leur talent.

L'exposition est accessible gratuitement sur les heures d'ouverture de la bibliothèque de Montmagny. Pour plus de détails, il suffit de visiter le site bibliothequedemontmagny.com

ou de composer le 418 248-4856.

Mentionnons que l'exposition Visions est présentée en collaboration avec le Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Montmagny. 🎄

> **Source: Marie-Claude Montminy** Communications régionales MontmagnY









Produits Métalliques Roy

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Cueillette de bouteilles de janvier 2015

Profitez de vos réceptions des fêtes pour accumuler vos bouteilles

par Frédérique Simard et Justine Langlois

Au mois de janvier prochain, il y aura la deuxième cueillette de bouteilles à l'école La Francolière. Ce sera le samedi 10 janvier. Cet argent sera amassé pour le voyage du 3e cycle. N'oubliez pas d'accumuler vos bouteilles et canettes. Aussi, il serait important de les mettre sur vos galeries le matin du 10 janvier. Merci de votre collaboration.



Au retour des fêtes, les élèves seront d'entrain pour collecter vos bouteilles que vous aurez réservées pour eux. Ils comptent sur votre générosité habituelle.

Les personnages de l'ombre





Voici les gagnants du concours de costumes par classe: Éliane Jolin, pour la maternelle, Annabelle Tanguay, pour la 1^{re} année, Philippe **Gendron,** pour la 2^e et 3^e année, **Louis Gendron,** pour la 3^e et 4^e année, Rosalie Rioux pour la 4^e et 5^e année et Tristan Paré pour la 6^e année.

par Simon Buteau et Alice Fiset

L'après-midi du 31 octobre, le conseil de vie des élèves avait organisé des activités pour fêter l'Halloween. D'abord, tous les élèves étaient déguisés pour cette occasion. Nous avons fait un concours de déguisement, une chasse aux monstres, un bricolage sur des verres et des jeux de photos. À partir d'un thème, les élèves placés en équipe devaient improviser et ils étaient ensuite photographiés. Nous avons aussi préparé et dégusté une collation monstrueuse. Par exemple, avec une prune et des raisins, nous avons fait des araignées, avec une banane et des raisins secs, nous avons réalisé des fantômes. À la fin de l'après-midi, nous avons dansé en buvant un breuvage dégoulinant. Ce fut de beaux moments.



🙇 par Lydia Laliberté et Jérôme Boulet

Le 23 octobre, le Noir et Or de Saint-François a disputé son premier match contre les Pionniers de l'Islet. L'équipe de notre école a dominé la partie jusqu'à la fin, mais dans les dernières minutes de jeu, les Pionniers ont fait un touché. Le résultat final a été de 7 à 7. Lors de leur



Il ne faut sous-estimer l'apport des meneuses de claque au sein du Noir et Or. Bravo les filles!

deuxième partie, le 30 octobre, nos joueurs ont joué contre les Panthères de Saint-Raphaël. Cette fois-ci, le Noir et Or a gagné 51 à 7. Les cheerleaders de l'équipe ont encouragé tout au long des parties. Bravo à tous les joueurs pour leur excellent travail! Ils seront de retour à la saison du printemps. . .

Entrevue avec madame Alexandra Bertrand

Une stagiaire qui aime la spontanéité des enfants

par Malick Guimont Boulet et Raphaël Lamonde

Madame Alexandra travaille à notre école cet automne. Elle est sta-



La classe de maternelle a accueillie la stagiaire Alexandra Bertrand.

giaire dans la classe de maternelle avec madame Chantale Blais. Elle est rendue à sa dernière année d'université. Elle fait ses études à l'UOUAR à Lévis. Alexandra a fait bien sûr d'autres stages avant de venir à notre école. Elle est allée à l'école St-Pie-X en 3e année, à l'école St-Nicolas en première année puis, à

St-François-Xavier en 6e année. Elle a choisi le métier d'enseignante parce qu'elle aime les enfants et elle adore les aider à apprendre, à s'améliorer et à s'épanouir. Ce que madame Alexandra aime le plus dans son travail, c'est la spontanéité des enfants. Ce qui la passionne est de voir à quel point tous les jeunes apprennent vite. Ce qu'elle trouve le plus difficile en travaillant dans une école, c'est de ne pas pouvoir toujours aider les enfants comme elle le souhaiterait. Dans ses moments libres, Alexandra aime faire de l'équitation, lire et elle adore les animaux. Elle n'a pas d'enfant. Elle est native de Montmagny et y habite également.

Lire la suite de cet article en page 28 sous le titre: La vie: cette intriguante



En menant leur entrevue auprès de madame Alexandra Bertrand, Raphaël Lamonde et Malick Guimont ont découvert une jeune enseignante pour qui l'épanouissement des enfants est ce qui la passionne.

Un travail magnifique de paysagement

🙇 par Frédérique Simard et Justine Langlois

Nous voulons remercier les parents de Jérémy et Thomas Théberge pour le magnifique travail de paysagement devant l'école. Maintenant, l'école est plus belle qu'avant grâce à leurs nombreuses heures de bénévolat. Ils ont travaillé fort à enlever les mauvaises herbes et planter de nouveaux arbustes. Nous tenons aussi à remercier la Coop Rivière-du-Sud et Unimat qui a offert gracieusement le paillis de sol. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur des gens impliqués et engagés pour leur milieu. 🍥

La vie: cette intrigante

Les élèves de la maternelle ont eu la chance de faire un projet particulier. Celui-ci a duré 21 jours. Six œufs étaient placés dans un incubateur avec pour but de les faire éclore. Alexandra a eu cette idée parce qu'elle aime les animaux et qu'elle avait déjà fait une telle expérience qu'elle avait grandement appréciée. À chaque jour, les enfants apprenaient sur la croissance. Ce qu'elle a trouvé intéressant, c'est que les jeunes ont fait des liens entre le poussin dans l'œuf et le

bébé dans le ventre de sa mère. Au fil des jours, les élèves sont devenus des scientifiques des poussins. Ils ont appris différentes connaissances sur le thème et ensuite, ils les ont partagées à tous les élèves de l'école dans un petit exposé qu'ils avaient préparé. Chaque



Le projet de Madame Alexandra Bertrand a suscité beaucoup d'intérêt auprès des élèves de La Francolière.

Noël, c'est pas un cadeau

Une bande dessinée
humoristique du prolifique duo
Alain M. Bergeron et Sampar



Qui a dit que distribuer les cadeaux de Noël aux enfants du monde entier le soir du 24 décembre était un boulot de tout repos? Pas le père Noël en tous cas! La pluie, les cheminées mal ramonées, les enfants trop gâtés, les maris jaloux et les policiers zélés ne sont que quelques-uns des obstacles que

lui et son fidèle lutin croisent régulièrement lors de ces soirées fatidiques.

À la veille du temps des fêtes, enfants et parents seront conquis par ces blagues hilarantes qui vous

plongent dans l'univers secret du père Noël.

Tous deux originaires de Victoriaville, Alain M. Bergeron et Sampar sont notamment les auteurs de la très populaire collection Savais-tu? Reconnus pour leur créativité et leur dynamisme, ils publient annuellement plusieurs titres et parcourent les écoles et les bibliothèques pour rencontrer leurs nombreux petits fans.

classe a eu le plaisir d'assister à leur présentation. Tous les élèves de l'école étaient intrigués par cette éclosion. Ils ont pu aller avant et après le grand moment. Ce que les élèves de la maternelle ont le plus aimé, c'est de voir éclore les poussins. Ils étaient très fiers et avaient hâte de présenter leur découverte aux autres élèves de l'école. Ce qu'ils ont trouvé le plus difficile, c'est d'attendre 21 jours avant l'éclosion. Bravo pour cette initiative Alexandra et merci de nous l'avoir faite partager à tous les élèves!







Je fais le bilan du bonheur

Voilà l'année qui s'achève. Avons-nous été heureux au cours des 12 derniers mois? Avons-nous contribué au bonheur des autres? Peut-être avons-nous eu une année difficile ou l'impression que l'amour n'était pas au rendez-vous. Nous ne voulons généralement pas l'admettre, mais nous savons bien que l'amour est toujours présent: il dépend simplement de notre bonne volonté. Nous voudrions que l'amour réponde précisément à nos attentes. Mais ne serait-ce pas plutôt à nous de répondre à ses appels? Notre bonheur est tout près de nous. Nous avons peut-être commis des erreurs au cours de l'année. Mais ce n'est pas grave, notre capacité d'aimer s'en trouve décuplée. Une nouvelle année s'annonce, et tous les espoirs sont permis.

Jean Gendron

Sudoku

1	7			9			3	6
		8				2		
# # * W *		4	2		7	5		
4				2				8
			5		9			
8				3				1
		9	6		3	1		
		3				8		
7	2			5			6	4

Moyen

			S	udo	ku			
4	5	6	2	3	7	1	8	9
9	2	3	8	1	5	7	6	4
7	8	1	4	9	6	2	5	3
3	6	7	1	2	9	5	4	8
5	1	9	7	4	8	6	3	2
8	4	2	6	5	3	9	7	1
6	9	8	3	7	2	4	1	5
1	3	5	9	6	4	8	2	7
2	7	4	5	8	1	3	9	6

Solution_nov 14

Thème : Le chauffage

9 lettres cachées

R	Α	D	1	Α	T	E	U	R	T	U	0	Z	Α	М
E	R	R	U	E	L	U	R	В	R	U	E	P	Α	٧
L	E	R	L	Α	R	T	N	E	c	S	D	Z	A	G
E	1	U	E	E	P	M	0	P	1	Н	1	٧	E	R
0	R	E	U	L	U	A	E	A	G	D	M	E	D	R
P	E	G	Q	1	0	S	N	E	T	N	U	T	U	E
L	T	N	A	U	E	R	0	A	0	T	Н	A	Α	L
0	U	Α	L	Н	U	T	Т	1	P	N	T	М	н	U
М	Α	н	P	0	Н	S	Т	N	R	E	U	1	c	C
В	Y	c	F	E	0	S	R	R	0	V	0	L	E	R
E	U	E	R	М	U	E	V	0	P	c	c	c	S	1
R	T	М	R	В	V	Α	P	P	A	R	E	1	L	c
1	1	E	М	E	1	G	R	E	N	E	S	1	0	В
E	Н	0	L	R	1	A	R	U	E	L	A	Н	c	1
Т	c	E	R	E	Т	1	C	1	R	T	C	E	L	E

SOLUTION NOVEMBRE

Papier

A	E	P
Air	Ęau	Plaque
Appareil	Échangeur Électricité	Plomberie Poêle
В	Élever	Pompe
Bois	Energie	Propane
Brûleur	F Fournaise	R Radiateur
С	_	riddiatodi
Central	G Gaz	S
Chaleur	Géothermie	Sec
Chaud	Geotherine	
Chaudière	н	<u>T</u>
Circuler	Hiver	Thermostat
Climat	Huile	Tuyauterie
Combustion	Humide	v
Contrôle	м	Vapeur
Coût	Mazout	Vapeui

2 0 décembre 1 4

Au fil des jours



Cho de Saint-François

Décembre 2014

<u>0</u>

•

•

•

•

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 novembre 2014, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2014

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 octobre 2014 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 octobre 2014 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS - OCTOBRE 2014

4 DVD Terrain de jeux	17,38
Activités de financement – comité des Loisirs	
Bac de récupération	
Bar Loisirs 4 et 13 octobre	199,24
Collecte de pneus agricoles	
Écho St-François, remboursement frais de poste	
Fax	3,48
Location Cabane à sucre + permis de boisson	
Location de salle	
Location Saloon + permis de boisson	92,51
Loyers octobre 2014	
MRC de Montmagny:	·
Concours MADA	140,00
Remboursement amendes perçues	2 848,282 988,28
Participation démarche MADA	1 500,00
Participation démarche MADA	15,00
Service incendie pour véhicule en feu sur l'autoroute 20	
Subvention moniteur Terrain de jeux (enfant autiste)	
Weed Man, remboursement facture payée en trop	198,45
Weed Man, remboursement facture payée en trop	9 080,01

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bell Mobilité, Iphones + cellulaires (solde) Garage	216,89
Dépanneur Ultra St-François, essence et divers	
Fleuriste Beausite, corbeille de fleurs au décès de Laurent Allaire	
François Morin, remb. achat cellulaire + frais déplacement 60 km	377,53
Gabriel Tanguay, remb. factures Terrain de Jeux (costumes)	
Hydro-Québec, électricité:	
Usine d'eau potable	

		Garage	435.07	
		Caserne incendie		
M		Enseigne 4-chemins		
		Loisirs climatisation		
U		Loisirs	1 808,29	
* T		Poste ass. Morigeau	182,71	
N	•	Maison de la Paroisse	451,33	
		Poste ass. village		
1		Pavillon Bédard		
		Presbytère	*	
C		Parc Olivier Tremblay		
T		2, 5e Rue Est		
I		Compteur d'eau St-Pierre		
D		Eclairage public		12 117 06
P		Poste surpresseur St-Pierre		
A		Innotex inc., réparation et nettoyage de bunker (Service incendie)		
A		Jacques Lemieux (grossiste), achat de bonbons aux Loisirs Louise Théberge, remb. de facture de rideaux (cabane à sucre)		
T		Mathieu Paré, remb. factures Loisirs + frais de déplacement		
L		Ministre des Finances, demande de permis de réunion		
T		Nancy Tremblay, activité bricolage Halloween		
1		Postes Canada:	•••••	100,00
T		Achat 500 timbres	464.21	
1		Envoi lettre recommandée		475.71
É		Vidéotron, service:	,	,
		Garage	100,61	
		Surpresseur St-Pierre	33,75	
		Bureau municipal	253,71	
D		Usine d'eau potable	100,01	
D		Loisirs		
\mathbf{E}		Visa, frais annuels carte de crédit		
		Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2014		
		Revenu Canada, remise d'octobre 2014		
		CARRA, remise d'octobre 2014		
S		La Fabrique, loyer bibliothèque novembre 2014		
D		Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée		
A		Alphonse Lamonde, appel de service pour remplacer une valve de zone aux Loisirs.		
		Aquatech, services professionnels opération eau potable et usée, octobre 2014	•••••	10 926,07
I		Bureautique Côte Sud:	165.14	
_		Caisses de papier, papeterie		520.00
N		Contrat photocopieur		
		Canadian Tire, achat de 6 tabourets (cabane à sucre)		209,73
\mathbf{T}		69,39 tonnes de 0-20 mm MG-20 à 11,85\$/tonne + redevances municipales		
		(entrée d'aqueduc du presbytère)	988 48	
•		Gravier pour le prolongement de l'aqueduc		1 356 78
_		Claude Théberge, location terrain 2015 (stationnement)		
\mathbf{F}		Comairco, vérification et réparation d'un trouble de fuite d'air sur un compresseur	•••••	
ъ		à l'usine d'eau potable	•••••	419,19
R		Dany Corriveau, remb. frais déplacement 22 km		
		Débroussaillage JMS, fauchage des chemins		6 982,92
A		Distribution Steeve Blais, produits nettoyants et sanitaires M. Paroisse		
TA T		Enair Contrôle, remplacer 1 contrôleur, des filtres, vérifier la chambre froide,		
N		vérifier l'air climatisé au toit (Loisirs)		1 309,14
$\boldsymbol{\alpha}$		Éthier Avocats, services professionnels pour récupération TPS-TVQ	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	640,08
Ç		Excavations Chanel & Fils, 30,25 hres de pelle à 130\$ - prolongement du réseau		
0		sur le chemin Rivière du Sud		4 521,40
O		Fédération Québécoise des Municipalités, facture Dicom pour eau potable,		_
T		eau usée, piscine et divers		
1	•	François Morin, remb. frais déplacement 177,8 km		
C	_	Gabriel Tanguay, remb. factures Terrain de jeux		
S		Garage Claude Albert, conteneurs Garage		
		Garage Gilmyr, inspection SAAQ + réparation Freightliner		
	_	Groupes Pages Jaunes, publicité	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	//,90
		Jacques & Raynald Morin, 120 t.m. sable à 10\$ (livré), 64 t.m. de sable à 6\$		

	•	(prolongement du réseau sur le chemin Rivière du Sud)	
		Jocelyne Noël, entretien bureau municipal octobre 2014	103,00
•		Annonce terrains à vendre (août-septembre)	
		Offre d'emploi (manœuvre)	215.71
		La Coop, matériel divers:	213,/1
		Garage	
		Maison de la Paroisse	
		Ass. eaux	
		Aqueduc (prolongement du réseau – ch. Rivière du Sud)	
		Loisirs	
		Service incendie 14,34	1 066 00
		L'Écho de St-François, publicité octobre	
		Les architectes Fontaine et Gauthier, honoraires professionnels expertise	
		restauration des fenêtres au Pavillon Bédard	3 355 84
		Les Concassés du Cap, collecte novembre 2014	
		Mathieu Paré, remb. factures Loisirs + frais déplacement 89 km	
		Microplus Côte-Sud et Centre HI-FI, fonctionnement de la caisse enregistreuse (Loisirs)	
	•	Monyvill enr.:	103,40
		Location de pelle 15,25 hres à 78\$/hre (fossés)	
		1 hre de pelle à 78\$ + sable (entrée d'eau)	1 491,80
		MRC de Montmagny:	
		Entente inspecteur municipal	
		Travaux cours d'eau Bras St-Michel (Dominic L.)	
		Collecte sélective, tonnage septembre 2014	
		Formation rôle et responsabilités des élus	
		Crédit janvier, février, mars101,36	10 598,71
		MS2 Contrôle, batterie (usine d'eau potable)	34,39
		Multi-Services Montmagny-L'Islet, fabrication de clés	
		Philippe Gosselin & Ass. Itée, 2166,8 litres à 0,8145 d'huile à chauffage (Loisirs)	2 029,14
		Pièces d'Autos Carquest, matériel divers équipement	386,53
		Pièces d'Autos GGM, matériel divers équipement	254,19
		Pneus André Ouellet 2000, 1 pneu usagé pour le camion Ford	201,21
		Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires	149,41
		Praxair, 1690 m3 à .3050 oxygène (usine d'eau potable)	606,53
	•	Produits Industriels Jean-Paul Côté, 1919 litres de chlore à 0,45\$/litre (usine d'eau potable)	992,87
		Prolongement du réseau chemin Rivière du Sud	10 702 (0
		Presbytère 4671,31	
		Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement septembre	
		Réjean Pellerin, remb. frais déplacement 33 km	
		René Samson, réparation chauffage aux Loisirs	
		Résotel, installer 2 câblages dans conduit extérieur (garage)	
		Sani Bleu, toilette chimique (chantier chemin Rivière du Sud)	
		Service de réparation JP enr., matériel barrage aqueduc	
		Services d'équipements GD, pièces camion Freightliner	
		Signalisation Lévis, panneaux et drapeaux	
		Spécialité Ressort, réparation camion Ford 10 roues	
		St-François Pharma, eau déminéralisée, alcool (usine d'eau potable)	
		Supérieur Propane, location cylindre	
		Test Tech inc., rinçage aqueduc (prolongement du réseau ch. Rivière du Sud)	
		Toile Expert Aubé, toile (abri au poste d'assainissement Morigeau)	
		Tourisme Chaudière-Appalaches, adhésion 2015	
		Ville de Montmagny, quote-part Cour municipale	
		Wurth, attache de câble (garage)	
		TOTAL:	
		Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de S	aint-François-
		de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis	pour payer les
		comptes ci-avant décrits.	
	_	1	

M

U

D

E

S

S

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS

À la séance régulière du 6 octobre dernier, le directeur informait les élus qu'une demande de propositions pour services professionnels avait été préparée pour une mise à jour du plan d'intervention concernant l'aqueduc, l'égout et la chaussée de la Municipalité.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 27 octobre 2014 à 15 heures pour déposer leurs propositions au bureau municipal.

Un comité de sélection formé de trois (3) personnes s'occupera de la pondération de chacune des enveloppes des soumissionnaires invités. Une fois la pondération terminée, le comité procédera à l'ouverture de la ou des enveloppes contenant le prix qui se sont qualifiées.

Le résultat est le suivant:

•

• • • • •

•

•

•

S

D

 \mathbf{E}

M

Soumissionnaire	Soumissionnaire	Soumissionnaire	Soumissionnaire
CIMA	ROCHE	TETRATECH	WSP CANADA INC.
Total reporté – Offre de	service (min. 70 points)		
93,66/100	86,33/100	92/100	88,33/100
Montant de la soumission			
28 628,78\$	14 371,88\$	18 281,03\$	20 534,54\$
Note finale (note provisoire + 50)	x 10 000 / prix proposé		
50,18	94,86	77,68	67,36
Position de la soumission			
4	1	2	3

ATTENDU QUE le MAMOT exige une mise à jour du plan d'intervention de la Municipalité concernant l'aqueduc, l'égout et la chaussée parce que ce dernier date de 2007;

ATTENDU QUE cette démarche est obligatoire afin d'avoir accès au programme de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2019 (TECQ);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est allée en soumissions sur invitation auprès de quatre (4) firmes d'ingénieurs accréditées et qu'elle a utilisé le système de pondération et d'évaluation des offres tel qu'exigé par l'article 936.0.1.1 du Code municipal lors de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels;

ATTENDU QUE l'exercice de pondération et d'évaluation des offres s'est fait le 20 octobre 2014 par un comité de sélection composé de trois (3) personnes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de la firme «Roche Itée Groupe-Conseil» pour effectuer la mise à jour de son plan d'intervention pour un montant de quatorze mille trois cent soixante et onze dollars et quatre-vingt-huit sous (14 371,88\$) taxes incluses.

SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (À TITRE INFORMATIF)

Le ministre des Transports, monsieur Robert Poëti, informe la Municipalité qu'une subvention maximale de 150 000\$ lui est accordée pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal.

Le montant de la subvention sera versé sur trois (3) années budgétaires, soit:

2014-2015	60 000\$
2015-2016	60 000\$
2016-2017	30 000\$

Les travaux autorisés devront être terminés en partie le 14 février 2015, date limite pour soumettre une résolution municipale attestant de la réalisation d'une partie des travaux.

PASTORALE

À la séance du 6 octobre dernier, l'équipe de la Pastorale avait signifié qu'elle organisait un concert de Noël dimanche le 7 décembre 2014 en après-midi et que les profits générés par l'évènement seraient remis à la Fabrique pour les réparations et l'entretien de l'église.

Aussi, l'équipe de la Pastorale sollicitait une commandite pour défrayer les dépenses encourues.

La Municipalité avait reporté sa décision à une autre séance car elle ne savait rien de l'évènement. Aujourd'hui, le directeur est en mesure de vous dire que c'est monsieur Jean-Noël Laprise qui interprétera des cantiques, des chansons et des monologues de Noël à l'occasion de ce concert. Le prix d'entrée est de 10\$ par personne.

La Municipalité décide de ne pas commanditer l'évènement. Par contre, elle incite fortement à y aller à titre personnel.

PROPOSITION D'HORAIRE AUX ÉLUS

Le directeur général propose aux élus un horaire pour les séances publiques à venir:

•

• • • • •

•

•

•

18 novembre 2014, 20 heures	Discours du Maire sur la situation financière de la Municipalité qui doit être fait
	au moins 4 semaines avant l'adoption du budget (article 955 du Code municipal)

1^{er} décembre 2014, 20 heures Séance régulière

16 décembre 2014, 20 heures Adoption du budget 2015

Est-ce que cette proposition d'horaire concernant les prochaines séances publiques vous convient? Oui.

Bien sûr, il y aura entre ces séances publiques des réunions de travail en comité pour la préparation du budget 2015.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire informe la Municipalité que sa proportion médiane et son facteur comparatif pour l'exercice financier 2015 seront:

	2015	2014	2013	2012	2011
Proportion médiane	89%	99%	80%	85%	100%
Facteur comparatif	1,12	1,01	1,25	1,18	1,00

Il est important de noter que l'année 2015 sera la deuxième année d'exercice du présent rôle triennal d'évaluation.

ENTENTE/AMENDES PERÇUES PAR LA SQ

La MRC de Montmagny remet aux municipalités un montant relatif à des amendes qui ont été perçues sur les chemins municipaux de chacune. Ce montant est fonction d'une entente signée entre la MRC et les municipalités qui la composent.

Le directeur remet un tableau aux élus. Ça débute au 1er juillet 2013 et ça se termine au 30 juin 2014.

2013-2014 2012-2013 Amendes perçues par la SQ 2 848,21\$ 2 960,51\$

FONDS DE ROULEMENT

La Municipalité a acheté en 2013 (séance de février) le terrain voisin à l'Est du Centre des Loisirs pour offrir plus de possibilités de stationnement. La transaction s'est élevée à 80 000\$.

La Municipalité a décidé d'utiliser son fonds de roulement pour acquérir l'immeuble (résolution no 032-2013).

Le remboursement se fait à raison de 16 000\$ par année et ce, pendant cinq (5) ans.

2013: 16 000\$ c'est remboursé; 2014: 16 000\$ à payer; 2015: 16 000\$ à payer; 2016: 16 000\$ à payer; 2017: 16 000\$ à payer.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé à la séance régulière du 4 février 2013 de se servir de son fonds de roulement pour payer l'achat de l'immeuble situé à l'Est du Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que le permet l'article 1094 du Code municipal et ce, à raison de seize mille dollars (16 000\$) par année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué son premier remboursement de seize mille dollars (16 000\$) en 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le deuxième remboursement de cinq à son fonds de roulement au montant de seize mille dollars (16 000\$). À titre informatif, suite à ce deuxième remboursement, le fonds de roulement de la Municipalité aura un solde de 52 000\$.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE/POLITIQUE FAMILIALE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adhéré à la politique familiale et une résolution en ce sens a été transmise au ministère de la Famille.

Le ministère de la Famille veut maintenant une résolution qui va désigner une personne autorisée à signer tous les documents reliés à la politique familiale.

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales qui vise à:

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a présenté une demande d'appui financier admissible dans le cadre du Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL D'autoriser madame Huguette Blais, conseillère, à signer au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud la convention d'aide financière (2014-2015) et d'autoriser madame Huguette Blais, conseillère, à signer tous les documents afférents au Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales.

ARRÉRAGES DE TAXES

0

R

I

S

L

I

D

 \mathbf{E}

M

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour taxes envers la Municipalité.

La liste présentée est en date du 27 octobre 2014.

Le directeur général informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel sera envoyé à tous les contribuables concernés vers le 15 novembre 2014.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil».

Ce discours se fait en séance publique. Il aura lieu mardi le 18 novembre 2014 à 20 heures.

PACTE RURAL 2014-2019

Dans le cadre du pacte rural 2014-2019, la MRC de Montmagny a adopté son plan 2014-2015 en septembre dernier. Celui-ci a finalement reçu l'approbation du MAMOT.

Le montant du plan d'action 2014-2015 pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'élève à 8 400\$. Si la Municipalité n'utilise pas ce montant dans l'année courante, il n'est pas perdu. Il s'additionne au montant de l'année suivante.

Concernant l'admissibilité des projets, c'est sensiblement pareil à l'ancien pacte rural. C'est un comité à la MRC de Montmagny qui recoit les projets, les évalue, les accepte ou les rejette.

CLIENTÈLE SUPRALOCAL ESTIMATION 2014

La ville de Montmagny présente aux municipalités concernées une estimation de coût pour la fréquentation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise par les Sudfranciscois.

Voici un tableau plus détaillé:

Aréna de Montmagny 11 311,13\$ Piscine 11 303,28\$ Terrain Laprise 132,08\$ TOTAL: 22 746.49\$

Le directeur remet aux élus un document beaucoup plus détaillé sur la clientèle qui fréquente les équipements supralocaux.

CARTE-LOISIRS

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a accès à la carte-loisirs de la ville de Montmagny grâce à une entente intermunicipale.

Le coût en 2014 était le suivant: 1 carte familiale: 110\$; 1 carte individuelle: 72\$; Frais fixes la carte: 12\$ (familiale ou individuelle).

En 2014, il y a 6 cartes familiales et 8 cartes individuelles qui ont été émises à des gens de St-François.

Pour 2015, la ville de Montmagny a révisé les prix de la carte-loisirs. Les voici: 1 carte familiale: 185\$; 1 carte individuelle: 80\$; Frais fixes la carte: 12\$ (familiale ou individuelle).

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour continuer d'offrir la carte-loisirs à ses résidents?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adhéré à un programme de soutien financier aux politiques familiales municipales en 2014;

CONSIDÉRANT QUE la carte-loisirs de la Ville de Montmagny est accessible aux Sudfranciscois depuis 2 ans déjà et que ce doit être perçu comme une politique familiale municipale à cause des nombreux avantages qu'elle procure aux utilisateurs, et ce, à un coût moindre ;

Décembre 2014

•

•

•

•

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de rembourser à la Ville de Montmagny un montant de cent quatre-vingt-dix-sept dollars (197\$) pour chaque carte familiale vendue et un montant de quatre-vingt-douze dollars (92\$) pour chaque carte individuelle vendue, et ce, sur présentation de facture.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Les travaux d'asphaltage sur la Montée de la Rivière du Sud vont être réalisés dans la semaine du 27 octobre 2014 si la température le permet. Hors, si la Municipalité veut toucher le premier versement de 60 000\$ de la subvention maximale de 150 000\$ qui lui a été accordée de façon officielle le 14 octobre dernier, il faut aviser le ministère des Transports que:

- 1. Le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la Montée de la Rivière du Sud
- 2. La Municipalité a réalisé ces travaux sur une route de juridiction municipale.

Êtes-vous d'accord pour procéder de cette façon et autorisez-vous le directeur général à signer le document de «Transport Québec»? Oui.

ATTENDU QUE le 14 octobre 2014, le ministre des Transports, monsieur Robert Poëti, informait qu'il accordait une subvention maximale de 150 000\$ à la Municipalité, échelonnée sur trois années budgétaires (60 000\$ en 2014-2015, 60 000\$ en 2015-2016 et 30 000\$ en 2016-2017);

ATTENDU QUE cette subvention était accordée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve les dépenses de resurfaçage mécanisé de la route municipale «Montée de la Rivière du Sud» au montant de deux cent soixante-deux mille trois cent soixante et onze dollars et cinquante-sept sous (262 371,57\$);

QUE la Municipalité autorise le directeur général, monsieur Yves Laflamme, à signer le formulaire «Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal»;

QUE la Municipalité mandate le directeur général pour signifier immédiatement au ministère des Transports que les travaux sont terminés et ce, afin de toucher le plus rapidement possible le premier versement de soixante mille dollars (60 000\$).

ADRESSES CIVIQUES DIFFICILES À REPÉRER

La Municipalité a fait un sondage dans son journal local afin que les propriétaires qui jugent qu'ils ont une adresse civique difficile à repérer le signalent au bureau municipal. L'exercice est complété et le directeur remet aux élus une liste où apparaissent les noms recueillis.

Trente-deux (32) propriétaires ont répondu au sondage. La Municipalité s'est informée sur le prix de ces plaques signalétiques phosphorescentes. Voici un aperçu: Plaquette sur un mur: 12,95\$; Plaquette sur un poteau: 14,95\$; Poteau de 8': 14,95\$.

Comme on est rendu au mois de novembre et qu'il est tard pour planter des poteaux, le Conseil va murir sa décision à savoir: - Où on décide d'en mettre? ET - Qui paie pour l'achat du matériel?

PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2015 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le ministère de la Sécurité publique informe la Municipalité que le montant estimé en 2015 pour les services policiers de la Sûreté du Québec sera de :

2015 2014 HAUSSE DE 150 850\$ 147 295\$ 3 555\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) On parle du stationnement des véhicules l'hiver.

Le directeur souligne qu'il a rédigé un article dans le dernier numéro du journal *L'Écho* par rapport à cette question.

B) On parle des adresses difficiles à repérer.

Un sondage à cet effet a été réalisé. Il en est d'ailleurs question dans le procès-verbal.

•

M D \mathbf{E}

C) Stationnements aux Loisirs

Le stationnement à l'Est du Centre des Loisirs et celui de l'autre côté du chemin seront dégagés sur appel selon les besoins.

D) Déblaiement des trottoirs

Pourquoi ne dégage-t-on plus les trottoirs avec la niveleuse?

Parce qu'opérer la niveleuse est plus dispendieux qu'une chenille mécanisée.

E) Classement du coût des services dans le journal «Le Placoteux».

Un article dans le journal «Le Placoteux» informe du classement des municipalités de même catégorie par rapport au coût des services offerts à la population.

F) Plaques signalétiques pour les adresses difficiles à trouver

Un citoyen revient à la charge afin de connaître plus précisément l'aboutissement de ce dossier. Monsieur le Maire répond: au printemps prochain.

G) Entrée d'eau du presbytère

La Municipalité a effectué des travaux afin de grossir l'entrée d'eau au presbytère. L'entrée d'eau en place n'était pas assez grosse pour desservir six (6) logements. Comme la côte de l'église appartient à la Municipalité, celle-ci devait apporter les tuyaux jusqu'à la limite du terrain du presbytère qui appartient maintenant aux Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. À partir de la limite du terrain du presbytère, ça revient aux Habitations Patrimoniales de faire le reste jusqu'au bâtiment.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 heures.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire; Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 18 novembre 2014, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal indique que le Maire doit livrer un discours sur la situation financière de la Municipalité au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget.

À l'aide du rapport budgétaire en date du 13 novembre 2014, les principaux postes de dépenses sont analysés en fonction du montant qui avait été budgété.

Au poste de «**l'Administration générale**», il avait été budgété 472 459\$. Présentement, une somme de 396 301\$ a été dépensée. Donc, pour terminer l'année, il reste dans ce poste budgétaire 76 158\$, soit 16,1%.

•

•

•

• • •

• • • •

•

•

• • • •

• • • • • •

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Buaget	Depenses
02-110-00-320	Formation, déplacements	800\$	3 615\$
	Raison: Plus de formation obligatoire p	our nouveaux élus	}
02-130-00-410	Services architecte	1 000\$	3 027\$
	Raison: Évaluation et expertise pour les	fenêtres et portes	du Pavillon Bédard
02-131-00-520	Entretien Maison de la Paroisse	5 000\$	12 788\$
	Raison: Peinture du bâtiment débutée en	n 2013 et terminée	en 2014

Au poste **«Sécurité publique»**, il avait été budgété 228 080\$. Présentement, une somme de 199 968\$ a été dépensée. Donc, il reste 28 112\$, soit 12,3% du budget pour terminer l'année.

		BUDGET	DÉPENSES
02-220-00-523	Machinerie, véhicules	500\$	3 585\$
	Raison: Réparations plus onéreuse qu'a	anticipées sur les vé	hicules
02-220-00-528	Caserne incendie	1 000\$	2 115\$
	Raison: Mise en fonction d'un thermos	tat électronique	

Au poste «Voirie municipale», il avait été budgété 182 648\$. Actuellement, un montant de 237 533\$ est dépensé. Donc, le poste est négatif de 30%.

		BUDGET	DÉPENSES
02-320-00-141	Salaire employés	55 000\$	60 962\$
	Raison: Un (1) employé de plus		
02-320-00-521	Chemins, rues, ponceaux, fossés	15 000\$	39 427\$
	Raison: Accotements des chemins et	stationnement à côté	du Centre des Loisirs
02-320-00-546	Camion Ford (10 roues)	3 000\$	5 124\$
	Raison: Réparations		
02-320-00-625	Asphaltage	35 000\$	67 814\$
	Raison: Cour des Loisirs, 1 ^{re} Rue Ou	est et beaucoup plus d	l'interventions

Au poste «Enlèvement de la neige», le budget 2014 était de 190 744\$. Présentement, il est dépensé 190711\$.

		BUDGET	DÉPENSES
02-330-00-141	Salaires employés	55 000\$	63 002\$
	Raison: L'hiver a été très long		
02-330-00-529	Camion Ford (10 roues)	3 000\$	6 710\$
	Raison: Réparations		
02-330-00-536	Déneigement trottoirs	0\$	3 155\$
	Raison: Nouvelle opération		
02-330-00-599	Garage municipal	2 000\$	6 338\$
	Raison: Achat blocs de béton, établi		
02-330-00-641	Lames de charrue	2 000\$	7 223\$
	Raison: Achat de lames. On en a en inve	entaire.	

Au poste **«Éclairage des rues»**, le budget était de 11 000\$. Il est dépensé 8 000\$ à date. Donc, il reste 3 000\$ dans ce poste budgétaire pour terminer l'année, soit 27%.

Au poste **«Usine d'eau potable»**, le budget 2014 était de 275 860\$. Il est dépensé à date 198 301\$. Donc, il reste 77 559\$ pour terminer l'année, soit 28%.

Au poste budgétaire **«Réseau d'aqueduc»**, le budget est de 12 975\$. Il est dépensé à date 23 991\$. Le poste est négatif de 11 016\$.

		BUDGET	DÉPENSES	
02-413-00-141	Salaires	2 000\$	3 080\$	
	Raison: Plus de raccordements et d	de réparations		
02-413-00-513	Location machinerie	5 000\$	9 512\$	
	Raison: Location pelle, recherche	fuite, bris d'aqueduc		
02-413-00-640	Pièces et accessoires	2 000\$	9 000\$	
	Raison: Matériel aqueduc			

Au poste budgétaire **Épuration des eaux**», le budget alloué était de 43 875\$. Il est dépensé à date 39 890\$, donc une disponibilité de 3 985\$ soit 9%.

Opération usine d'eau St-Pierre

Administration eau potable St-Pierre

						,		
_	•	02-414-00-520	A scainissement or	pération (entretien)	BUDGET 9 000\$	DÉPENSES 12 359\$		
		02-414-00-320			neur, réparation surp			
	•	Au poste budgétaire «Réseau d'égout» , le budget est de 3 090\$. La dépense à date s'élève à 8 729\$. Donc, le poste est négatif de 5 639\$.						
	•	poste est negatif	de 5 055¢.		BUDGET	DÉPENSES		
•		02-415-00-513	Location machine		1 000\$	4 728\$ nettoyage de puisards		
•		02-415-00-640	Pièces et accessoi		1 500\$	3 974\$		
•			aire «Enlèvement « ste est positif de 11		lget est de 146 210\$.	Actuellement, la dépense	s'élève à	
					territoire», il est bu omme de 49 999\$, s	adgété 166 437\$. Présente oit 30% du budget.	ment, la	
		1			BUDGET	DÉPENSES		
•		02-640-00-412	Paysagiste Raison: Aménage	ment entre le garage	2 590\$	7 111\$		
•					té en 2014 un monta	nt de 205 094\$. Les déper	nses à date	
		s'élèvent à 236	722\$, donc le poste	est déficitaire.				
•					BUDGET	DÉPENSES		
•		02-710-00-520	Centre des Loisirs		3 000\$	8 763\$		
•		02-710-00-522	Bâtisses	'handicapés, thermo	2 000\$	8 202\$		
		02 /10 00 322		on du saloon, de la	cabane à sucre, goutt			
•		02-770-00-520	Entretien	ge à la bibliothèque	0\$	2 728\$		
•					, il a été budgété 185 lu budget pour ferme	5 376\$. La dépense à date et l'année.	s'élève à	
•		Au poste budgét	aire « Rembourse m		budget 2014 est de 4	90 154\$. À date, la dépend	se se chif-	
•				•	. 3,7370.			
•			'état activité inv			D'		
•		Poste budgétaire 03-201-00-000		Budg Taxes générales –		Dépenses 72 169\$		
		Explication:		ruxes generales	ΠΠΠΟ Ο 7 Ο Ο ΙΦ	/2 10)φ		
		Le 72 169\$ dépe	ensé représente:					
		- Bordur	es de rue					
•								
•								
•				rico)	20 129\$			
		Conclusion a	u niveau des dé	penses				
•		Budget 2014:	2 752 6	69\$				
•		Dépenses faites	: 2 547 6	84\$				
•		Reste à dépense	er: 204 9	85\$				
•		Au niveau de						
•				venus qui sont encor	e à recevoir			
•		Protection incen	•	chus qui sont encor	25 000			
•		Administration			1 200			
			Pierre (camion ince	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5 860			
			Pierre (honoraires e	*	6 251			
			obilisation usine d'e	au St-Pierre	11 506 37 624			

37 624

782

Subvention 1er versement route Rivard	60 000
	148 223\$
Pacte rural	9 112
Contrat route 228	11 299
Recyc-Québec	16 650
TOTAL DES REVENUS À RECEVOIR	185 284\$

Conclusion au niveau des revenus

S

D

E

M

Revenus à date 2 773 482\$ 185 284\$ Revenus à recevoir Revenus anticipés 2 958 766\$

Voici le portrait de la situation financière de la Municipalité au 13 novembre 2014.

À titre informatif, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 a été de 58 379\$. En 2012, l'excédent de l'exercice a été de 257 081\$. Toujours à titre informatif, l'année 2011 a présenté un excédent de 139 520\$; 2010, un déficit de fonctionnement de 235 173\$.

ÉNUMÉRATION DES CONTRATS EN 2014 DE PLUS DE 25 000\$

Les Concassés du Cap Inc. Collecte et transport des matières recyclables et non	52 000\$ recyclables
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie Enfouissement des vidanges	78 000\$
Aquatech Inc. Opération de l'usine de filtration d'eau potable Opération de l'assainissement des eaux	108 000\$ 16 000\$
Groupe Ultima Inc. Renouvellement des assurances générales	71 311\$
Les Habitations patrimoniales Contribution, 3° année de 4	50 000\$
Les Entreprises Lévisiennes inc. Asphaltage Montée Rivière du Sud Asphaltage 1 ^{re} Rue Ouest + cour des Loisirs	262 372\$ 34 693\$
Ville de Montmagny	28 159\$

Voici l'énumération des contrats en 2014 de plus de 2 000\$ avec le même entrepreneur qui, additionnés ensemble, dépassent 25 000\$:

Jacques & Raynald Morin inc.	78 417\$
Travaux bris d'aqueduc	2 640\$
Travaux de raccordement	3 313\$
Asphaltage (ch. de l'Aqueduc)	2 000\$
Asphaltage divers endroits	70 464\$

ORIENTATION DU BUDGET 2015

Participation supralocal

- Nettoyer le fond du lac au barrage de l'aqueduc
- Vidanger le lit de séchage à l'usine d'eau potable
- Asphalter le reste de la cour des Loisirs + nouveau stationnement
- Installation de lumières de rue dans la 1^{re} Rue Ouest
- Restauration des portes et des fenêtres du Pavillon Bédard
- Changer le revêtement du plancher de la grande salle des Loisirs
- Achat de tables et de chaises pour les Loisirs
- Mise à jour du plan d'intervention
- Prévoir un camion avec boîte adaptée pour transporter les pompiers en remplacement du GM 1975
- Selon les besoins, ouvrir 3^e et 4^e Rue dans le nouveau développement domiciliaire

SAPINS DE NOËL

Est-ce que la Municipalité consent à acheter quelques sapins pour les Fêtes à la Fabrique. Un budget de 200\$ suffirait.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour contribuer à l'achat de sapins de Noël pour la Fabrique;

QU'une somme de deux cent dollars (200\$) soit consentie à cet achat.

COÛT DE L'ASPHALTAGE DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD

Les Entreprises Lévisiennes ont réalisé les travaux d'asphaltage sur la Montée de la Rivière du Sud. Le directeur a reçu la facture. Il a vérifié tous les billets de livraison et les quantités sont correctes:

Quantité

•

•

•

•

•

•

•

0

D

 \mathbf{E}

M

1 050 t.m. de EB-10C

à 85,48\$/t.m. = 89 754,00\$

1 680 t.m. de EB-10S

à 82,11\$/t.m. = 137 944,80\$

Prémarquage de la chaussée 250 unités

à 2,00\$/unité = 500,00\$

TPS (5%) 11 409,94

TVQ (8,5%) 22 762,83

TOTAL: 262 371,57\$

La Municipalité récupère 100% de la TPS et 62,8% de la TVQ.

Donc, le coût net de l'asphaltage est de: 236 666,57\$

La subvention associée à cette réalisation totalise 150 000\$ versée sur trois (3) années financières.

Donc, le coût propre à la Municipalité pour avoir asphalté 2,5 kilomètres de chemin sur la Montée de la Rivière du Sud est de: 236 666,57\$ - 150 000\$ = **86 666,57**\$

Est-ce que le Conseil est d'accord pour remercier le député de la Côte du Sud pour l'obtention de cette subvention?

ATTENDU QUE la réfection de la chaussée de la Montée de la Rivière du Sud était attendue et espérée depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la chaussée de cette voie de circulation se dégradait de plus en plus avec les années et que le rapiéçage manuel ne suffisait plus à la rendre carrossable et surtout sécuritaire;

ATTENDU QUE la Municipalité ne pouvait à elle seule assumer les coûts totaux de la réfection de cette voie de circulation qui est de juridiction municipale;

ATTENDU QUE la Municipalité comptait sur une aide financière depuis plusieurs années pour réaliser ces travaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à remercier le député de la Côte-du-Sud, monsieur Norbert Morin, qui s'est beaucoup impliqué dans le dossier de la réfection de la Montée de la Rivière du Sud;

QUE monsieur le député sache que la Municipalité réalise parfaitement que l'aide financière obtenue dans le cadre du programme «Amélioration du réseau routier» n'aurait pu se matérialiser sans sa persévérance et sa connaissance du dossier.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à 20 h 35.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIOUE

88, chemin des Prairies Ouest St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0

Téléphone: 418 259-1300 Téléc.: 418 259-2101 Llachance@notarius.net





Demandez une soumission

Montmagny Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile

418 248-7940 1888 265-7940



PROMUTUEL





Une nouvelle année...

Avec la tenue de son assemblée générale en novembre, L'Écho de St-François a débuté sa nouvelle année. Votre journal communautaire a besoin de votre soutien en souscrivant à son membership. Soyez encore nombreux à être membre de votre journal communautaire. Il en coûte 5^{\$} pour les membres individus et 25^{\$} pour les membres organismes.



Membre individuel Aurèle Gendron Colette Boutin Noëlla Tremblay Richard Côté Philippe Lamonde Bernadette Corriveau Lise Blais Réjean Pellerin Jean Dominique Rousseau Wilfrid Marceau Bérangère Noël Louis-Marie Garant Jeannette Cloutier Lorraine Belleau-Lamonde Jean-Yves Lamonde

Fernand Bélanger Louise Théberge Denis Rémillard Suzanne Mercier Jean-Marc Gosselin Monique Laliberté Raynald Laflamme Huguette Blais

(N): Nouveau membre · Ô·



Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.

Toute notre équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une bonne et heureuse année 2015!

HORAIRE DES FÊTES

9 h 30 à 17 h 30 24 décembre :

25 et 26 décembre : Fermé

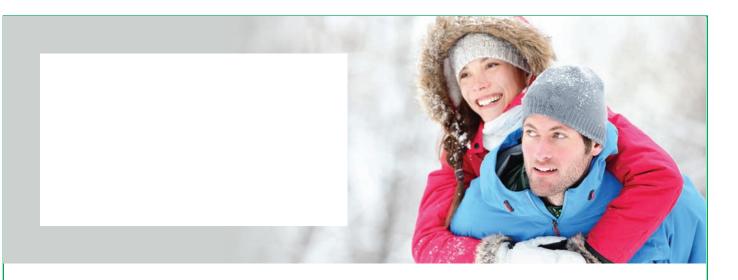
9 h 30 à 17 h 30 31 décembre : ler et 2 janvier:

Membre affilié à **Proxim**

PHARMACIE Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec 418 259-7728





En cette fin d'année, n'hésitez pas à prendre le temps de faire le bilan de votre situation financière, de reconnaître vos bonnes habitudes, de corriger le tir au besoin ou même d'adopter des résolutions qui vous aideront à prendre en main vos finances personnelles.

Voici cinq conseils qui vous aideront à démarrer 2015 avec confiance.

1. FAITES LE BILAN DE L'ANNÉE QUI SE TERMINE

L'achat par crédit ou par débit ne nous permet pas toujours de suivre nos dépenses. C'est le moment de s'arrêter pour faire le bilan de vos entrées et sorties de fonds. Cet exercice vous permettra de mieux comprendre à quoi vos revenus ont été consacrés et d'ajuster vos dépenses si cela se révèle nécessaire.

2. RÉVISEZ VOTRE BUDGET, VOTRE CAPACITÉ D'ÉPARGNE ET VOTRE STRUCTURE DE CRÉDIT

Quels sont vos revenus? Quelles sont vos dépenses? Un exercice de priorisation des dépenses serait-il nécessaire? N'oubliez pas de dégager un surplus pour vous assurer de faire de la place à l'épargne. Une fois intégrée au budget grâce au prélèvement automatique, l'épargne vous semblera une tâche facile.

3. FIXEZ-VOUS DES OBJECTIFS PRÉCIS ET SOYEZ PRÊT À LES RESPECTER

Pour vous assurer d'atteindre vos objectifs, vous devez vous engager et vous motiver. En vous fixant des objectifs réalistes, vous réussirez mieux à garder le cap et à atteindre votre but, quel qu'il soit.

4. RÉÉVALUEZ VOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

À la fin de chaque mois ou de chaque trimestre, vous recevez vos relevés de placements, mais prenez-vous le temps de les consulter? Rares sont ceux qui consacrent périodiquement du temps à la révision de leur portefeuille, à son rendement et encore moins à la révision de la répartition d'actifs du portefeuille. La fin d'année est une période idéale pour faire cette évaluation et pour poser vos questions à un conseiller* qui vous aidera à bien comprendre votre stratégie de placement.

5. PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER EN CAISSE

Le conseiller a les outils nécessaires pour faire une analyse personnalisée de votre situation, pour vous faire connaître et mieux comprendre les produits financiers qui répondent à vos besoins, et pour vous aider à mettre en place un plan d'action qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

La révision de votre situation financière, en ferez-vous une priorité de fin d'année?

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

24 décembre FERMETURE À 13 H

25 et 26 décembre FERMÉ

31 décembre FERMETURE À 13 H

1er et 2 janvier FERMÉ

Toute l'équipe de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer vous offre ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour le temps des Fêtes et la nouvelle année!



Centre de services de Berthier-sur-Mer 418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927 ou 1 866 259-7786



^{*} Représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.